

point permis d'entreprendre sur le réseau des routes, qui sillonnaient le territoire, des travaux d'amélioration, qui ne sont possibles qu'aux époques de paix et de prospérité.

A son premier voyage à Lyon, Golnitz arriva dans notre ville, après avoir passé à Moulins, La Palisse, la Pacaudière, Roanne, Tarare et l'Arbresle. C'était, comme on le voit, l'ancienne route de Paris à Lyon, par le Bourbonnais, qui semble avoir été, à toutes les époques, la plus fréquentée, comme la plus courte, pour se rendre de notre ville dans la capitale. Une foule de documents du moyen-âge en constatent l'existence, surtout dans la partie comprise entre Lyon et Tarare (1). François I^{er} la suivait en 1536, à son retour de Provence, quand il rencontra, à la *Chapelle de Sienne* (2), Jacques V roi d'Ecosse, qui venait lui demander la main de Madeleine de France, sa fille aînée (3).

(1) L'existence de cette route antique est mentionnée notamment sur le territoire des communes actuelles de la Tour-de-Salvagny, Fleurieux, l'Arbresle, Bully, Sarcey et Tarare, dans un grand nombre de documents du moyen-âge, signalés soit par M. Guigue dans son mémoire intitulé : *Les Voies antiques du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais, etc., déterminés par les hôpitaux du moyen-âge* (p. 66.-149 et s.), soit par M. Vincent Durand, dans son travail ayant pour titre : *Recherches sur la situation gallo-romaine de Mediolanum, dans la cité des Ségusiaves*.

(2) La *Chapelle de Sienne*, hameau situé au point de jonction de l'ancienne et de la nouvelle route, et qui dépend des trois communes de Joux, les Sauvages et Machezal.

(3) « Le roi dès lors qu'il eut donné ordre à Lion pour toutes les frontières de son royaume, deslogea de Lion et sur le chemin au haut de la montagne de Tarare, entre ledit lieu de Tarare et St-Saphorin, où il y a un lieu qui s'appelle la *Chapelle*, auquel lieu étant là à diner, le vint trouver le roy d'Ecosse... et trouva ledit roy d'Ecosse, ainsi que je l'ai dit ci-devant, à ladite *Chapelle*, auquel lieu il fut grandement recueilly du Roy, et après plusieurs autres propos luy demanda l'une de ses filles en mariage. (*Mémoires de Martin du Bellay*, p. 431)

« Le roy s'estoit assuré de ses nouveaux conquests, et ayant donné ordre aux frontières de son royaume, revenoit en France. Le roy d'Es-